TU N'ES PAS ALLÉ VOIR
LA FAÇADE
DU RHODIA-CLUB ?

SALAISE INFO N°107

4ÈME TRIMESTRE 2013

ÇA S'EST PASSÉ À SALAISE

À l'approche des fêtes de fin d'année, le service culturel propose le traditionnel marché artisanal et produits du terroir, avec une vingtaine d'exposants. C'est aussi le moment de mettre à l'honneur les créations des artistes locaux avec cette année les dessins de Robin Nier et les réalisations de l'association du côté de chez soie.

si... j'écrivais une lettre

DÈS L'ARRIVÉE DES PREMIERS FLOCONS, LES HABITANTS SE POSENT DES QUESTIONS SUR LE TRAITEMENT DES VOIES. QU'EN EST-IL?

Les services de la ville assurent le déneigement des voies de circulation automobile, des trottoirs devant les établissements publics (gare, écoles, collège, bâtiments publics, église, parkings et passerelles publics). Conformément à l'arrêté municipal du 12 janvier 2010, les riverains (propriétaires, locataires, commerçants, entreprises) sont tenus « de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons ».

ÉDITO ..... p. 3
VIE MUNICIPALE ..... p. 4
DOSSIER :
LA CUISINE CENTRALE ..... p. 13
CULTURE ..... p. 16
VIE ASSOCIATIVE ..... p. 20

courrier des lecteurs ..... p. 2
le conseil du spécialiste ..... p. 22

sommaire

MERCI
À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

Salaise Info est édité par la commune de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas BP 20 318, 38 150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Jackie Crouail

Directeur de la communication
Mme Françoise Buniazet

Conception maquette / photographies service communication de la ville, services municipaux, associations, sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 000 exemplaires

Impression
Alpha à Peaugres
ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

si... tu m'expliquais la couv' ?

Deux façades du siège du Rhodia-club ont été entièrement recouvertes de carreaux de faïence, préparés comme les azulejos du sud de l'Espagne et du Portugal afin de rendre hommage aux anciens habitants des cantonnements de Salaise sur Sanne. L'œuvre de Pierre David utilise des photos de famille des anciens ouvriers cantonnés derrière l'usine.
(voir p. 5).

édito

IMPÔTS : FISCALITÉ

La cascade des prélèvements suscite un légitime mécontentement populaire. De la fiscalité de l'épargne à l'écotaxe, le Gouvernement se trouve en graves difficultés. Et encore n'est-il pas au bout de ses peines avec l'augmentation du taux de la TVA au 1er janvier prochain. Il est vrai qu'annoncer une « pause fiscale » pour... l'année suivante, au moment où les contribuables reçoivent leurs feuilles d'impôts, n'est ni habile ni crédible.

Il fallait s'y attendre la droite met de l'huile sur le feu, jouant à qui mieux mieux, les grands hypocrites. L'essentiel du tour de vis fiscal, dont nous ressentons aujourd'hui les effets, a bien été engagé sous la présidence Sarkosy.

Quand le pouvoir d'achat stagne, voire recule, les Français ne sont pas prêts à accepter les ponctions supplémentaires sur leurs revenus. La proportion élevée de contribuables non soumis à l'impôt sur le revenu traduit bien la réalité des « petits revenus ». Quand il y va de la survie même de nombreux ménages, les discours sur les vertus de l'impôt paraissent de plus en plus décalés. Ils sont bien sûr incapables d'enrayer la vague de colère que tente, avec habileté, d'exploiter Mme Le Pen.

Il y a urgence d'une réforme fiscale d'ensemble. Le projet final serait celui de la droite. Notre système fiscal est moins re-distributif que bien des systèmes étrangers. De plus il continue à favoriser l'épargne et les revenus financiers ce qui ne se justifie pas économiquement au moment où il faut pénaliser la rente. Comment peut-on lutter contre les paradis fiscaux et les évasions fiscales en Europe ?

Le service de la dette, c'est-à-dire les intérêts plus le remboursement en capital, représente 125 milliards d'euros soit l'équivalent de la totalité des recettes fiscales de l'Etat ou du montant de la TVA.

C'est toute l'architecture budgétaire qu'il faut revoir. Mais pour cela, il faut qu'il y ait une volonté politique de nos dirigeants, quels qu'ils soient, afin que chacun puisse vivre dignement.

Jackie Crouail,
Maire

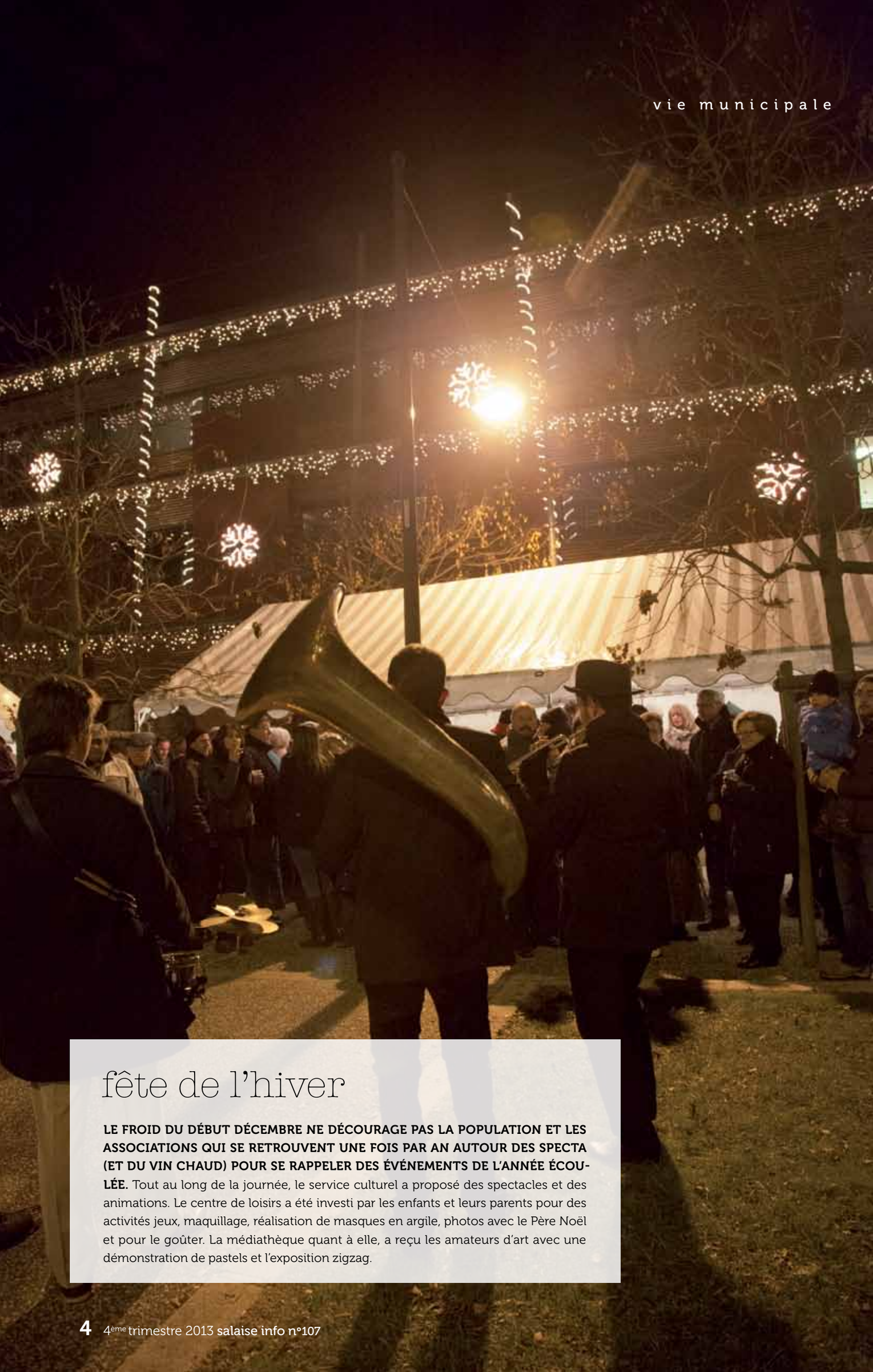

fête de l'hiver

LE FROID DU DÉBUT DÉCEMBRE NE DÉCOURAGE PAS LA POPULATION ET LES ASSOCIATIONS QUI SE RETROUVENT UNE FOIS PAR AN AUTOUR DES SPECTA (ET DU VIN CHAUD) POUR SE RAPPELER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE. Tout au long de la journée, le service culturel a proposé des spectacles et des animations. Le centre de loisirs a été investi par les enfants et leurs parents pour des activités jeux, maquillage, réalisation de masques en argile, photos avec le Père Noël et pour le goûter. La médiathèque quant à elle, a reçu les amateurs d'art avec une démonstration de pastels et l'exposition zigzag.

ART CONTEMPORAIN

inauguration de l'œuvre « les cantonnés »

FIN SEPTEMBRE, L'ŒUVRE « LES CANTONNÉS » A ÉTÉ INAUGURÉE SUR LES MURS DU RHODIA-CLUB.

À partir du travail de François Duchêne, chercheur à l'école nationale des travaux publics de l'État (ENTPE), Pierre David, artiste plasticien a créé une œuvre d'art contemporain répondant à la commande de Travail et Culture pour rendre hommage aux habitants des cantonnements. Ne souhaitant pas travailler sur l'habitat seul, Pierre David a souhaité y associer ceux qui les ont occupés en utilisant des photographies de famille des habitants. Au total, ce sont 3 300 carreaux de faïence illustrés par les photos de familles d'époque qui ont été posés sur les murs de la façade du siège du Rhodia Club.

L'œuvre rend hommage aux ouvriers immigrés espagnols, portugais et algériens recrutés par l'usine chimique locale et tenus à l'écart, derrière l'usine, dans des cantonnements, au début du siècle dernier et jusque dans les années 1960.

Il y a quelques années, François Duchêne, avait mené avec un autre chercheur, Jérôme Godard, une recherche intitulée « De l'isolement à l'oubli, le cantonnement des travailleurs allogènes ». Ce travail avait donné lieu à une exposition réalisée avec le Musée de la Viscose en 2010, et à la publication de l'ouvrage « Derrière l'usine, les cantonnements de Salaise-sur-Sanne ».

SECURITÉ CIVILE

risques industriels et BD

Depuis 2011, la commune s'est fixé comme objectif de renforcer la sensibilisation des jeunes aux risques majeurs et plus particulièrement sur les bons réflexes à adopter en cas d'alerte. Consciente que la diffusion de ces informations via les médias traditionnels (magazine municipal, site internet de la commune) n'est pas suffisante pour toucher ce public, la commune propose aux jeunes des stages co-organisés par les services municipaux de la jeunesse et de la sécurité civile.

À ce titre, fin octobre un stage « bande-dessinée » a été organisé. Co-animé par un dessinateur professionnel, Monsieur Franck Chantelouve (dessinateur de la série Papoose), le service Jeunesse et le service Hygiène, Sécurité et Environnement, ce stage proposait aux jeunes de créer leur propre BD autour des risques induits par la plateforme chimique de Roussillon. À cette occasion, les jeunes ont visité le site et pu poser leurs questions à des professionnels. Un travail sur le dessin, les techniques propres aux BD et à la création de maquettes a ensuite été réalisé.

La finalisation de la bande-dessinée sera effectuée par Franck Chantelouve. Une exposition devrait permettre de montrer le travail réalisé lors de ce stage.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

élections du nouveau CME

Le deuxième Conseil Municipal des Enfants a été élu mi-octobre. Après un mandat de 2 ans, les jeunes élus ont cédé la place à de nouveaux écoliers .

Le CME permet aux enfants de s'impliquer dans la vie salaisienne en proposant des projets d'intérêt général et en étant consultés par les élus adultes sur des sujets particuliers.

Cette année 17 jeunes ont été élus au CME, répartis sur les 3 écoles proportionnellement aux effectifs de chaque établissement.

Les élections se sont déroulées de la même manière que pour les adultes, avec les bureaux de votes au foyer Laurent Bouvier pour les enfants du village et à la Salle Berthouard pour les enfants des Cités.

Aujourd'hui les jeunes élus, réunis en commissions, travaillent déjà sur des projets qu'ils présenteront pour validation aux adultes avant de les mener à bien.

Ils vont réfléchir sur des projets concernant les commissions mises en place.

LES COMMISSIONS DU CME

COMMUNICATION/ANIMATION
Luna Gonzalez
Marie Motret
Axelle Noel
Charles Denner
Sinan Tslibayir

CADRE DE VIE/ ENVIRONNEMENT
Mélissa Faure
Estelle Achard

SPORT/LOISIRS/CULTURE
Julien Huet
Anaïs Gilardo
Haris Kebli
Maëva Canale-Maurin
Roman Roquesalane
Sabri Louchène

SOLIDARITÉ/CITOYENNETÉ:
Marius Million
Mélissa Kheloufi
Gauthier Emeriat
Ali Kebaier

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

nouveauté pour les boîtes de chocolats

Vous êtes Salaisien(ne) et vous avez 70 ans et plus en 2013 alors vous êtes concerné(e) par ce qui suit…

Depuis de très nombreuses années, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale de Salaise sur Sanne vous portaient à domicile un ballotin de chocolats le 2ème samedi du mois de décembre.

Cette année, l'organisation a été revue. En effet, il devenait de plus en plus difficile de mettre en place des tournées dans de bonnes conditions (tournées de plus en plus longues, plus de 650 retraités concernés…).

C'est pourquoi vous avez été invité(e) à retirer votre ballotin de chocolats en mairie début décembre.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

ENVIRONNEMENT

brûlage des végétaux

Voici l'automne les feuilles mortes se ramassent à la pelle… Les déchets végétaux s'accumulent dans les jardins, certains ont peut-être encore l'habitude de les brûler.

Le brûlage des déchets végétaux est une activité encore largement pratiquée. Elle est pourtant interdite par le règlement sanitaire départemental en raison de sa contribution à la pollution atmosphérique en particules dans notre région.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, le brûlage de végétaux contribue significativement à la dégradation de la qualité de l'air.

Le brûlage de 50 kg de végétaux émet autant de particules que :

- 18 400 km parcourus pour une voiture essence récente (16800 pour une voiture essence très ancienne)
- 5 900 km parcourus pour une voiture diesel récente (1 300 pour une voiture diesel très ancienne)
- 3 mois de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière fuel performante,

- 3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante.

Aussi des solutions alternatives existent : compostage, broyage, apport des végétaux en déchetterie, etc. Il faut les privilégier.

Vous pouvez vous renseigner sur les règlementations locales auprès de la préfecture de l'Isère ou sur le site de la campagne d'Air Rhône-Alpes dans la rubrique « en savoir plus » : HTTP://DELAIR.AIR-RHONEALPES.FR

AGENDA

CÉRÉMONIE DU 19 MARS
RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE, DÉPART DU DÉFILÉ À 18H15

LYCÉE DE L'ÉDIT JOURNÉE PORTES OUVERTES
SAMEDI 29 MARS DE 9H À 12H

COLLÈGE : sections européennes anglais/italien, options latin, DP3…

LYCÉE : L, ES, S, STMG, section européenne anglais, section binationale ESABAC

LYCÉE PROFESSIONNEL: gestion administration, vente, commerce, électrotechnique, maintenance des équipements professionnels, 3ème préparatoire aux formations professionnelles

www.citescolairedeledit.com

VIE PRATIQUE

enquête sur les déplacements en Rhône-Alpes

Quels sont les besoins en déplacements des habitants de la région Rhône-Alpes ? Comment adapter au mieux les services de transport à l'échelle régionale ?

La Région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'État, mène une enquête sur les déplacements afin de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants, tous modes de transport confondus.

Cette enquête, opération nouvelle à l'échelle régionale, permettra d'adapter au mieux l'organisation des transports régionaux et d'encourager les pratiques d'éco-mobilité.

Cette opération s'échelonne sur trois années. Ce sont au total près de 37 000 habitants qui seront interviewés sur leurs déplacements quotidiens.

L'ensemble du territoire de Rhône-Alpes, soit les 8 départements qui le composent (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute Savoie), est concerné.

La première année de l'enquête s'est déroulée du 15 octobre 2012 au 30 avril 2013 et 12 300 personnes ont été interrogées. La 2ème vague aura lieu du 4 novembre à fin avril 2014, et vise le même nombre de personnes.

Après information préalable par courrier, les personnes seront contactées par téléphone, du lundi au samedi en fin de journée. La société AlyceSofreco reste le prestataire pour cette enquête.

La Région Rhône-Alpes vous remercie du meilleur accueil que vous voudrez bien réserver à cette opération.

UNE ADRESSE INTERNET EST À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS WWW.ENQUETEDEPLACEMENTS.RHONEALPES.FR

SMIRCLAID

1er janvier 2014, un changement historique

RELÈVEMENT DU DÉBIT DU RHÔNE

La fin d'une année et le commencement d'une nouvelle sont parfois marqués par des changements. Mais ceux qui vont avoir lieu sur le Rhône pour le passage à 2014 n'arrivent pas tous les ans. Jugez-en : le débit dans le vieux Rhône était jusqu'à présent de 10 ou 20 m³/s (selon les saisons); il va augmenter à 50 m³/s minimum, et même au delà de 100 m³/s de mars à juin. Autant dire que le changement sera visible.

Des années de négociation auront été nécessaires, mais la récompence sera favorable aux poissons, oiseaux, et à la survie des arbres typiques des berges de cours d'eau. Un autre intérêt sera, avec l'augmentation du niveau d'eau dans le vieux Rhône, de mieux remplir la nappe phréatique utilisée pour l'eau potable notamment.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

À ce sujet justement, le SMIRCLAID est désormais mandaté par l'État pour gérer cette nappe du Rhône. Le syndicat vient de lancer une étude pour déterminer les volumes prélevables pour chaque catégorie d'usagers : industriels, activités de la future zone inudstrialo-portuaire, agriculteurs, syndicats d'eau potable, interconnexions avec les réseaux d'eau d'autres territoires voisins.

Une responsabilité majeure qui pèsera dans le développement du territoire. L'idée est de pouvoir poursuivre les activités économiques sans mettre en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espaces naturels de l'île de la Platière.

LE RHÔNE : UN ATOUT POUR LA COMMUNE

La vaste étude socio-touristique menée par le SMIRCLAID pour valoriser le fleuve, en collaboration avec les communautés de communes notamment, a rendu ses conclusions. Il s'agit désormais de mettre en œuvre le programme d'actions issu de cette étude. Certaines actions seront semblables à la « Fête de la ViaRhôna et du fleuve » organisée le 02 juin par le SMIRCLAID.

Un mot sur cet évènement qui fut un succès avec le concours de la Région Rhône-Alpes et de la Compagnie Nationale du Rhône : malgré une météo aléatoire, elle a réuni 2 000 personnes sur les berges de Serrières, Saint-Rambert d'Albon et Sablons, autour de nombreuses activités gratuites organisées par de nombreux partenaires.

Pour plus d'infromations consultez le compte rendu sur le site WWW.SMIRCLAID.FR

FUTURE CLINIQUE

Le permis de construire de la future clinique, accordé par la commune, a été remis à M. Libier, porteur du projet (société Clinicé) fin septembre. Depuis, les travaux de terrassement dans la zone des Nèves ont débuté.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Compte tenu des problèmes récurrents que nous constatons sur les stationnements et les incivilités routières, la police municipale pourra dorénavant délivrer des procès verbaux permettant de percevoir des amendes. Nous vous invitons à respecter les règles de circulation et de stationnement.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

2 conseils de quartier au village

CETTE ANNÉE « TRÈS PARTICIPATIVE » S'EST CLÔTURÉE EN BEAUTÉ, LORS DU LANCEMENT DES 2 NOUVEAUX CONSEILS DE QUARTIERS, LE 17 OCTOBRE DERNIER, AU COURS DUQUEL PLUS DE 140 SALAISIENS ONT RÉPONDU PRÉSENT.

C'est dans une ambiance détendue, mais studieuse que s'est déroulée la création officielle des 2 derniers-nés de la démocratie participative à Salaise. Ainsi, les conseils de quartiers **VILLAGE 1** et **VILLAGE 2**, correspondant au centre village, Bérouds, la Rebatière, les Quinilles, les Nèves… ont accueillis 40 habitants motivés pour s'impliquer au-delà de cette grande réunion publique du 17 octobre.

Cette rencontre était également l'occasion de prendre connaissance de l'avancée des projets municipaux. Ainsi, le maire et les élus ont présenté 2 grands chantiers salaisiens : la zone des Nèves et la clinique d'une part et la restauration municipale d'autre part.

Il s'agissait d'une occasion de répondre aux questions des habitants, d'écouter leurs propositions et d'échanger sur la volonté municipale, quant à ces importants projets.

Un pot très convivial a suivi. Ce moment de partage a permis aux habitants, aux agents municipaux présents et aux élus de se rencontrer et d'échanger de façon plus informelle.

Les conseils de quartiers ont déjà commencé à se réunir le lundi 9 décembre pour le **VILLAGE 1** et le jeudi 28 novembre pour le **VILLAGE 2**.

Les membres des conseils de quartiers ont un point commun : vouloir peser dans les débats de la ville, pour pouvoir faire avancer les projets aux côtés des élus et des services de la commune. Si vous vous reconnaissez également dans cela, sachez que la liste n'est pas fermée et que vous pouvez encore intégrer votre conseil de quartier en contactant Estelle Mejri ou Paul Gaona, dont les coordonnées sont rappelées ci-contre.

CONTACTS :
04 74 29 00 80
ESTELLE MEJRI : mejri.estelle @mairie-salaise-sur-sanne.fr
PAUL GAONA : paul.gaona @mairie-salaise-sur-sanne.fr
(élu à la démocratie participative)

PÔLE D'ACTIVITÉS

les Nèves : c'est parti !

La phase d'acquisition des terrains nécessaire à la réalisation de la zone au sud de la commune est achevée et des négociations sont en cours pour accueillir des bâtiments dans cette zone réservée aux équipements publics ou privés, bureaux, services, équipements sportifs, commerces en lien avec la santé, l'enseignement, les loisirs et la culture, hôtellerie, restauration.

LES OBJECTIFS DU PROJET DE LA ZONE D'ACTIVITÉS :

- répondre à des demandes d'installation sur ce secteur.
- renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire.
- favoriser la création d'emplois.
- maîtriser l'aménagement et l'organisation de la zone.
- créer un projet aux principes d'aménagement innovants.

Un travail important de composition en collaboration avec un urbaniste a été effectué pour permettre un aménagement cohérent de la zone et présenter une entrée de ville de qualité.
La position des bâtiments sur l'esquisse d'aménagement est indicative et susceptible de varier selon les besoins des acquéreurs. Seule la clinique au sud est définitive.
Les travaux commenceront en janvier 2014 pour une ouverture au public second semestre 2015.

UN PROJET EN RUPTURE AVEC LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT CLASSIQUES

- végétalisation des talus en arrière-plan, recul paysager depuis la RN7,
- dissimulation des espaces de stationnement à l'arrière des bâtiments, réalisation de noues paysagères pour l'évacuation des eaux pluviales,
- mutualisation des parkings paysagers pour optimiser les surfaces imperméabilisées…
- favoriser les déplacements doux sécurisés : cheminements piétons, pistes cyclables
- cahier des charges sur la qualité architecturale du bâti.

SCOT DES RIVES DU RHÔNE

un territoire étendu

CETTE ANNÉE 2013 FUT RICHE D'ÉTAPES FRANCHIES ET DE PROJETS : LE SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL) EST EN RÉVISION SUITE À L'EXTENSION DU TERRITOIRE AUX INTERCOMMUNALITÉS DU NORD DRÔME ET DE L'ARDÈCHE. DES DÉMARCHES NOVATRICES ET AMBITIEUSES VIENNENT COMPLÉTER L'APPLICATION QUOTIDIENNE DES PRINCIPES PROMUS PAR LE SCOT : UNE CHARTE POUR LA BIODIVERSITÉ POSITIVE ET UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE À L'ÉCHELLE D'UNE GÉNÉRATION (2040).

Le 11 juin, les élus du syndicat mixte des Rives du Rhône ont engagé à l'unanimité la révision du SCoT.

Deux motifs ont conduits à cette révision :

- Le SCoT sera ainsi étendu à l'échelle du nouveau périmètre de compétence.

Un nouveau projet de territoire est à bâtir, en portant des stratégies complémentaires et solidaires entre les agglomérations du territoire et les secteurs plus ruraux, chacun proposant des stratégies de développement en adéquation avec leurs potentialités et assurant aux habitants une offre d'emplois et de services équilibrée et hiérarchisée, depuis les besoins de proximité quotidienne aux équipements plus structurants de rayonnement intercommunal.

- Le SCoT sera « grenellisé ». La loi du 12 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, modifie substantiellement le contenu et les objectifs du SCoT. Des compléments notables sont à prévoir notamment sur les volets réhabilitation du parc de logements, énergies / climat, culture, technologies de l'information et de la communication (TIC) et commerce.

LA CHARTE BIODIVERSITÉ ACTE 2

S'il est impératif de protéger la biodiversité, dont plus personne aujourd'hui n'ignore l'importance, les élus du syndicat mixte ont pour ambition d'aller plus loin que la seule préservation des espaces naturels et se fixent un objectif de « Biodiversité positive ». Concrètement les élus souhaitent, à l'inverse des tendances mondiales actuelles, que grâce au SCoT, le territoire connaisse une amélioration constante de sa biodiversité (en quantité d'espèces et milieux, et en diversité) dans les années à venir.

Pour cela le syndicat mixte des Rives du Rhône a élaboré avec ses partenaires la « Charte pour une biodiversité positive – Acte II ». Avec l'aide d'une « boîte à outils », chaque commune peut mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité à l'échelle d'une parcelle, d'un quartier ou de la commune. Ces actions concernent les opérations d'aménagement et de construction mais aussi des gestes quotidiens.

Cette charte et le logo spécialement créé étaient présentés le 10 septembre dernier à Saint Maurice l'Exil lors de la deuxième conférence sur la biodiversité positive organisée par le Syndicat mixte des rives du Rhône.

LA DÉMARCHE PROSPECTIVE

Cette démarche porte sur le nouveau périmètre du syndicat mixte étendu aux territoires de Beaurepaire à l'Est et du Val d'Ay à l'Ouest soit plus de 1800 km².

Il s'agit pour les élus de réfléchir collectivement à leur vision du territoire en 2040, en dehors des échéances et urgences de procédures et d'agendas avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé et des agences d'urbanisme de Lyon et de Saint Etienne. Il ne s'agit pas de prévoir ou de contrôler le futur mais bien d'imaginer une vision d'avenir collectif, un cap et de choisir dans quelles directions pointer les énergies.

La démarche mélange groupe de travail mixte (avec des élus, des acteurs locaux du milieu associatif, agricole, économique, de la promotion immobilière…), visites du territoire, conférences, séance d'expression libre autours des rêves et craintes de chacun. Un forum de restitution final aux élus est prévu début 2014.

SCHÉMA DE SECTEUR DE LA COTIÈRE RHODANIENNE

Le travail de déclinaison du SCoT sur les 18 communes, en rive droite du Rhône, se poursuit au travers de l'élaboration du schéma de secteur.
Mardi 2 juillet 2013, les élus du syndicat mixte ont débattu.
Six objectifs sont affichés pour les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du secteur de la côtière rhodanienne. Parmi eux, protéger et valoriser les paysages, les espaces agricoles naturels, assurer l'accueil de nouvelles populations, d'activités et améliorer les conditions de déplacements.

TRAVAIL ET CULTURE

tec fête ses 30 ans

AU COURS DU WEEK-END END DU 28/29 SEPTEMBRE, TEC A CÉLÉBRÉ SES 30 ANS À TRAVERS DES RENDEZ-VOUS FESTIFS EN RÉSONNANCE AVEC LES MISSIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONFIÉES PAR LES 4 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION.

Les réjouissances se sont ouvertes à Roussillon avec une soirée dédiée à la chanson et plus particulièrement à Gérard Morel. Elle a été l'occasion pour un public venu en nombre de retrouver cet artiste fantasque mais également de découvrir des personnalités qui ont marquées l'histoire de **tec**.

Samedi matin, les visiteurs et les commerçants du marché du Péage de Roussillon ont été surpris par les joutes musicales de fanfares invitées. Puis en fin de matinée, c'est à Salaise sur Sanne qu'a été inaugurée l'œuvre d'art contemporain de Pierre David : « les cantonnés », hommage vibrant et émouvant à une page de l'histoire de notre territoire.

Enfin, les festivités se sont clôturées samedi soir à St Maurice l'Exil avec le fabuleux spectacle des Nouveaux Nez, « cirque en cascade », devant une salle comble et un public de petits et grands enthousiastes.

Ce week-end anniversaire a permis à un public nombreux et hétéroclite (fidèles abonnés, anciens habitants des cantonnements, visiteurs du marché, familles, spectateurs occasionnels) de partager de beaux moments de spectacles et de se retrouver autour de cette belle structure qu'est devenue **tec**.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOIS
Au 15 novembre 2013, le nombre de demandeurs d'emploi salaisiens était de 261 (125 hommes et 136 femmes), dont 198 sont indemnisables et 63 non indemnisables.

EMPLOIS TEMPORAIRES VACANCES

recrutements ETV 2014

LES JEUNES SALAISIENS PEUVENT DÉPOSER EN MAIRIE LEUR CANDIDATURE POUR UN « EMPLOI TEMPORAIRE VACANCES ». TOUS LES SERVICES DE LA VILLE PEUVENT ÊTRE DEMANDÉS : ADMINISTRATIF, SERVICES TECHNIQUES, MÉDIATHÈQUE, ENFANCE ET JEUNESSE.

Les jeunes sont recrutés pour une période de 3 semaines, ils doivent être âgés de 18 ans au 1er avril de l'année en cours et ne pas avoir été déjà employés comme E.T.V. dans les services municipaux. La demande doit être déposée avant le 28 février 2014.

Spécificités pour les services enfance, petite enfance et jeunesse (centre de loisirs, structure multi-accueil La Farandole, piscine du Rhodia-club) :

- le Service Municipal Enfance Jeunesse recrute quant à lui (pour deux sessions de 4 semaines) des jeunes animateurs titulaires du B.A.F.A. (ou ayant validé le stage de base avant les vacances de printemps), les conditions d'âges restent identiques. L'expérience et la connaissance de ce service étant nécessaires, le recrutement sera opéré avec une partie d'animateurs « anciens » des années passées, et une partie de « nouveaux », admis après un entretien préalable.

- pour la structure multi-accueil la Farandole, la durée de l'emploi est de 3 semaines.

INFORMATIONS PRATIQUES

élections mode d'emploi

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Elles doivent être déposées Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Depuis 2012 il est également possible de s'inscrire par internet sur le site suivant :
HTTPS://MON.SERVICE-PUBLIC.FR

Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale, ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue notamment des élections à venir.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie, avant le 31 décembre 2013 inclus.

À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son domicile sur la commune.

• La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

• L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc...) Il n'est accepté aucune facture de mensualisation ni de téléphone portable. Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En raison des fêtes de fin d'année, tous les services municipaux seront FERMÉS LES MARDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE 2013 APRÈS-MIDI.

Cependant une permanence sera assurée, en mairie, le mardi 31 décembre 2013 de 14 h à 17 h 30 uniquement pour l'inscription sur les listes électorales.

ÉLECTIONS MUNICIPALES
23 ET 30 MARS 2014

ÉLECTIONS

premières élections des conseillers communautaires

Pour la première fois en mars 2014, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct, par fléchage, dans le cadre des élections municipales. Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant de la communauté de communes.

© Renaud Vezin

Les délégués intercommunaux représentant les communes étaient jusque là désignés au sein du conseil municipal. Lors des élections municipales de mars 2014, les électeurs vont désigner sur le même bulletin de vote les élus au conseil municipal et à la communauté de commune.

L'élection se fera par « fléchage » : le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au conseil municipal, une pour les candidats au conseil communautaire

une journée en immersion dans la cuisine centrale

SEPT HEURES DU MAT', L'ÉQUIPE DE LA CUISINE CENTRALE M'ATTEND DANS UN BÂTIMENT FLAMBANT NEUF POUR UNE JOURNÉE « IMMERSION TOTALE ». Un horaire auquel je ne suis guère habitué, mais « la nouvelle organisation de la restauration municipale a modifié les horaires de l'équipe », m'explique le chef Patrick Demoment. Opérationnelle depuis la fin des vacances de Toussaint, la cuisine centrale s'ouvre à moi. J'enfile charlotte et sur-chaussures. C'est parti pour une journée un peu spéciale.

CUISINE CENTRALE

un souci constant d'éducation aux saveurs

AUJOURD'HUI AU MENU : HARICOTS BEURRE VINAIGRETTE, SAUTÉ DE PINTADEAU ET RIZ SAUVAGE, CLÉMENTINES. LA CUISINE CENTRALE PRÉPARE ENVIRON 350 REPAS PAR JOUR POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE SALAISE SUR SANNE, SOIT À L'ANNÉE (RESTAURATION SCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS) PLUS DE 50 000 REPAS.

Une cuisine qui peut préparer 500 repas par jour. Le nombre de repas est ajusté chaque jour en fonction de l'appel effectué par chacune des école avant 9 heures et qui informe la cuisine du nombre précis d'enfants devant déjeuner. La cuisine municipale fonctionne en liaison chaude : c'est-à-dire que les repas sont préparés chaque matin pour être consommés le jour même.

Pour satisfaire tous les palais délicats des enfants, 5 agents s'occupent de tout ce qui concerne le « bien manger » : approvisionnement, élaboration des menus, stockage, production, et livraison, service du repas et entretien de la cuisine.

À Joliot-Curie, l'équipe était à l'étroit dans une seule pièce. Actuellement, elle dispose de plusieurs espaces bien définis pour préparer et cuisiner :

- espaces de stockage, épicerie, chambre pour les tubercules, chambres froides et congélateur,
- espace de nettoyage des fruits et des légumes
- salle réfrigérée à 11° pour préparer entrées ou desserts froids,
- salle froide «attente départ», zone de stockage…
- vaste pièce de préparation des plats chauds avec un matériel de nouvelle génération.

La cuisine permet un respect de la logique de « marche en avant ». Jamais le propre et le sale ne sont en contact dans ces installations. Les appareils de cuisine et de chauffe permettent plus de précision dans les cuissons, de la cuisine vapeur, de la basse température, la réalisation de pâtisseries maison… Le tout dans un souci constant du goût, de qualité des aliments et d'éducation aux saveurs.

La politique de la cuisine centrale est de proposer de plus en plus une alimentation dite « raisonnée » en privilégiant, certes le bio, mais surtout le local. Il est prévu de travailler avec l'association de producteurs locaux « Cultivé » pour les fruits et légumes bio. Le pain est fourni par les boulangers de Salaise sur Sanne.

Le camion pour livrer les repas est spécialement équipé avec containers réfrigérés (pour les plats froids) et containers maintenus à température pour les plats chauds.

Tout doit être prêt pour 10 h.
À 11 h 30 le premier service commence…

DES CONTRÔLES RIGOUREUX

Un protocole d'hygiène et de prise de température tout au long de la chaîne de fabrication jusqu'à la livraison est mis en place, permettant une traçabilité et un suivi permanent et rigoureux.
Un échantillon de chaque plat est conservé et reste à disposition des services départementaux de l'hygiène.

LA CONFECTION DES MENUS

La grille des menus est établie selon un plan alimentaire par le responsable de la cuisine. Ils sont conformes au GEMRCN « Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition ».
Le GEMRCN est un guide pratique concernant la qualité nutritionnelle des repas servis en restauration collective sociale.
Son principal objectif est d'améliorer la qualité nutritionnelle des repas servis en collectivité compte tenu de : la montée inquiétante du surpoids et de l'obésité, toute population confondue.

DOSSIER

CUISINE CENTRALE

les lieux de restauration

LE TEMPS DE RESTAURATION EST ORGANISÉ SUR DEUX LIEUX ET EN PLUSIEURS SERVICES.

La salle de restauration de Joliot-Curie accueille dans une salle les enfants de maternelle et dans une autre les enfants du primaire de l'école et de l'école de Floréal. Il y a donc deux services pour les primaires.

Les enfants de la maternelle Picasso déjeunent dans la salle du périscolaire de Floréal. Au printemps, quand la salle de restauration de Floréal sera finie, les primaires ne seront plus déplacés et mangeront également sur place.

L'ensemble du personnel de service et de surveillance, a pour consigne d'inciter les enfants à goûter et à manger de tout.

Sur chaque site de restauration, une personne référente assure la réception des containers. C'est elle qui vérifie la température de chaque plat.

Avec cette nouvelle organisation, l'équipe de la cuisine a perdu le contact avec les enfants. C'est une difficulté pour mesurer l'accueil par les enfants de nouvelles propositions culinaires. Cependant, un travail avec les équipes de service permet de faire remonter au cuisinier ce qui plaît ou non aux enfants. Et le chef envisage des visites de temps en temps.

rappel inscription aux repas

Depuis les vacances de la Toussaint, les repas sont distribués sur les différents sites de restauration. C'est pourquoi les déjeuners non prévus ne pourront pas être assurés par le service de restauration scolaire.

Par conséquent si les parents ne sont pas à jour des inscriptions, ils encourent une exclusion du service de restauration scolaire. Les enfants non inscrits ne seront pas pris en charge par les services municipaux. Cette procédure peut paraître contraignante, mais l'objectif est de sécuriser la prise en charge des enfants.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

1/ quel que soit l'accueil souhaité occasionnel ou régulier une inscription au restaurant scolaire est **obligatoire**.

2/ pour annuler l'inscription de son enfant sur un ou plusieurs jours, il faut téléphoner en mairie du lundi au mercredi pour la semaine suivante. **Si la demande est hors délai, les repas non annulés seront facturés.**

3/ pour annuler ou modifier l'inscription de son enfant à l'année, il faut remplir un nouveau dossier d'inscription.

4/ en cas d'urgence uniquement on peut inscrire son enfant en téléphonant à son école. Cette démarche doit rester exceptionnelle en le précisant le matin même à l'enseignant par écrit. L'inscription le matin même à l'école doit rester exceptionnelle (accouchement, entretien d'embauche…). Les services restent à disposition pour tous renseignements complémentaires.

5/ le prix d'un repas au restaurant scolaire est de 2,30 € (depuis le 1er janvier 2013).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERCÉTARIAT DU SERVICE MUNICIPAL ENFANCE EN MAIRIE AU 04 74 29 00 80.

blues sur Sanne

LES CONCERTS BLUES RÉSERVENT CHAQUE ANNÉE LEUR LOT DE PLAISIRS INATTENDUS ET DE BONS MOMENTS. LA SOIRÉE DU MOIS D'OCTOBRE A RENCONTRÉ UN FRANC SUCCÈS AVEC BILL DERAIME ET BLUES POWER BAND. Au mois d'avril prochain, de nombreuses surprises seront également au rendez-vous. La programmation mettra en valeur les différentes voies du blues (blues-gospel, soul-blues, rock-blues…) ainsi que des animations de qualité à la médiathèque (scolaires, stages voix et guitare…), sans oublier le concert jeune public ouvert à tous et gratuit. Vous pourrez retrouver tout le programme détaillé sur facebook et sur le site internet du festival.

PROGRAMMATION sous réserve de modifications
LE 2 AVRIL : CISCO HERZHAFT/CONCERT JEUNE PUBLIC
LE 4 AVRIL : MZ DEE (USA) - LINDA VALORI (I)
LE 5 AVRIL : SHAKE YOUR HIPS (F) - MANU LANVIN (F)
LE 6 AVRIL : GOSPEL

MEDIATHÈQUE

pleins feux, jouer et grandir

CHAQUE ANNÉE, LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE DE SALAISE, EN RÉSONNANCE AVEC LE FESTIVAL JEUNE PUBLIC DE TRAVAIL ET CULTURE, ÉLABORE FESTIVALONS PETITS PATAPONS. LES DIFFÉRENTES ACTIONS PROPOSÉES (CONFÉRENCE, EXPOSITIONS, ATELIERS…) PERMETTENT AUX PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE ET AUX PARENTS DE SE RENCONTRER AUTOUR DE THÉMATIQUES TRANSVERSALES (SOMMEIL, ALIMENTATION, JEU…).

L'objectif est également de faire découvrir des auteurs illustrateurs contemporains, faciliter l'accès au patrimoine culturel littéraire et artistique et permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la création contemporaine.

Une exposition avec une vingtaine de livres d'auteurs a été présentée dans un espace permettant leur manipulation et leur découverte. Une mise en scène de 10 livres a été créée avec modules jeux, espace ludique : mémos, lotos, espace jeu, ateliers et des modules de livres zig zag réalisés par des classes et le centre de loisirs.

1

2

Cette exposition a permis de créer un espace de jeu permettant d'éveiller l'imaginaire de l'enfant et susciter le jeu libre, accompagné par l'adulte. Elle a permis également à l'enfant d'entrer en « lecture » et en « écriture » et elle a favorisé les rencontres, le lien social, et suscité des échanges entre les familles.

Ce projet pleins feux a été inscrit dans le parcours expérimental d'éducation artistique et culturel PEACE et proposé au territoire.

1. conférence *du jeu pour grandir* avec A.-Sophie Casal
2. exposition zigzag

MEDIATHÈQUE

rencontre-atelier avec un auteur-illustrateur

EN RÉSIDENCE À LA MÉDIATHÈQUE 2 FOIS 3 JOURS, GILLES BACHELET, ILLUSTRATEUR JEUNESSE FERA PARTAGER SON UNIVERS AU PUBLIC EN FÉVRIER ET MARS .

« …Se plonger dans l'univers de Gilles Bachelet, c'est permettre à l'adulte de revivre le temps d'un album toute la malice enfantine et le goût pour l'espièglerie ; et pour l'enfant, d'entrer dans l'infinie possibilité du monde de la fiction par la porte du rire. »

RENCONTRE ATELIER

La médiathèque offre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes d'appréhender la création contemporaine en proposant une rencontre esthétique, de se familiariser avec une démarche artistique et de contribuer au développement de l'esprit critique par le biais de la discussion et de l'échange en initiant à la lecture des œuvres.

VISITE DE L'EXPOSITION

Dans les différents espaces de la médiathèque se déclineront des propositions graphiques avec des planches originales de l'album madame le lapin blanc ainsi que d'autres planches, d'autres croquis et dessins de l'auteur. Des modules en relief reprenant les images de ses albums et des objets de son univers d'illustrateur constitueront également cette exposition.

MÉDIATHÈQUE

festivalons petits patapons

Retour en images sur le festival de la médiathèque avec monsieur et madame Carton qui ont régalé petits et grands de leurs recettes chantées (1) ; l'exposition jeux et livres Zig-zag (2) ; en novembre les conteurs Aimée de la Salle (3) « chanteuse d'histoires » et Bruno de la Salle (4), « conteur d'épopée » : le chant de l'Odyssée au son du crital bachet, où les voix d'Homère et de l'Aède se sont mêlées aux chants des sirènes ; sans oublier le goûter des grand-mères ! (5)

5

1

2

3

3

4

PASTELS DE GENEVIÈVE VARROT

Du 7 au 18 décembre Geneviève Varrot a exposé ses pastels. La fête de l'hiver a été l'occasion de partager un moment avec le public avec une démonstration de la technique du pastel à la médiathèque

MÉDIATHÈQUE

Mozart se dévoile

Partir à la découverte de Wolfgang Amadeus Mozart, l'homme, le génie et le virtuose à qui l'on doit plus de de six cents œuvres, c'est ce qu'à présenté mi-novembre Alexis Falempin à la médiathèque en point d'orgue d'une année consacrée aux 110 ans de l'Union Musicale de Salaise.

Tout au long de l'année des rendez-vous ont en effet été donnés avec les musiciens de l'UMS aux différents publics : bébés, enfants et adultes.

TRAVAIL ET CULTURE

les spectacles du 1er trimestre

EXTASES / DANSE CONTEMPORAINE

PAR GEATANO BATTEZZATO - TEATRI DEL VENTO

VENDREDI 24 JANVIER À 20H45 - TARIFS : 9 À 12 €

SÉMAPHORE DE ROUSSILLON

Dans cette nouvelle création pour 4 danseurs, Gaetano Battezzato puise dans ses origines italiennes et s'inspire d'une tradition des Pouilles, le « tarentisme », rituel qui autorisait les tarentulés à exécuter des danses de transe pour soigner les maladies mentales, les dépressions ou les personnes possédées...

TOSCA / THÉÂTRE LYRIQUE

CRÉATION DE GIACOMO PUCCINI

PAR L'OPÉRA THÉÂTRE

VENDREDI 14 FÉVRIER À 20H45 - TARIFS : 9 À 12 €

SALLE ARAGON À ST MAURICE L'EXIL

Du baroque au classique, la compagnie l'Opéra Théâtre crée des « opéras de poche » dans le but de rendre accessible ce genre boudé par les novices.

Une soprano, un ténor, un comédien et un accordéoniste suffiront à conter l'histoire du machiavélique baron Scarpia. La Tosca, bijou de belcanto, recèle tous les éléments du genre : émotions vocales, grands personnages, airs connus et surtout un livret d'une qualité dramaturgique inégalée.

MÉCANISTIBUL / CIRQUE D'OBJETS SONORES MÉCANIQUES

PAR PATRICK SAPIN

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

DURÉE : 30 MIN - DÈS 2 ANS - TARIFS : 5 À 6 €

MERCREDI 5 MARS À 10H, 14H30 ET 16H

FOYER LAURENT BOUVIER À SALAISE

Dans une petite aire de jeu circulaire, une clarinettiste et vocaliste se confronte aux Stibuls, machines sonores « à plier les rêves », dans une performance musicale et visuelle.

PSS PSS / MIME & CLOWN

PAR BACCALÀ CLOWN

SAMEDI 29 MARS À 20H45 - TARIFS : 9 À 12 €

SÉMAPHORE DE ROUSSILLON

Avec trois fois rien, l'attachant duo de clowns de Pss Pss nous raconte une histoire d'amour, de désir, aussi touchante que surréaliste. Tout en humour et mime, avec une pointe d'acrobatie, ces personnages poétiques s'aiment, s'affrontent, se réconcilient et se supportent...

VOYAGE SUR PLACE / THÉÂTRE

PAR LES NOUVEAUX NEZ & CIE

VENDREDI 11 AVRIL À 20H45 - TARIFS : 9 À 12 €

SALLE B. DUFEU AU PÉAGE DE ROUSSILLON

« Apprendre un soir, à l'heure du dîner, que son fils veut devenir clown... Pourquoi pas plagiste sur la lune au bord de la Mer de la Tranquillité ! Difficile à avaler. D'autant que, d'après ce que raconte Alain Reynaud, c'était un dur son père, un rugueux, taillé dans la chair du bois qu'il façonne... »

banquet des classes

POUR LA 2ÈME FOIS DEPUIS SA CRÉATION, L'ASSOCIATION LES CLASSES EN FÊTE, A EU LE PLAISIR D'HONORER UNE CENTENAIRE EN LA PERSONNE DE MME MARTHE COURTIAL. C'est avec émotion que la plus jeune des «classardes» a eu l'honneur de lui offrir une belle composition de fleurs. Ce banquet des classes s'est déroulé le dimanche 29 septembre et a compté 119 personnes qui ont passé une belle journée.

SOU DES ÉCOLES PICASSO-FLORÉAL

animations de fin d'année

Fin novembre, le sou des écoles Picasso-Floréal a organisé sa bourse aux jouets et son concours de belote. Près de 50 exposants étaient présents dès l'aube pour vendre jouets et vêtements. La soirée était consacrée aux cartes et les 22 doublettes ont été primées.
La recette des actions du Sou des écoles permet de soutenir les projets de l'école en attribuant une dotation financière à chaque classe et d'offrir livres et friandises à chaque élève pour les fêtes de Noël.
Le sou s'investit tout au long de l'année en participant aussi aux fêtes de l'hiver et de l'été,

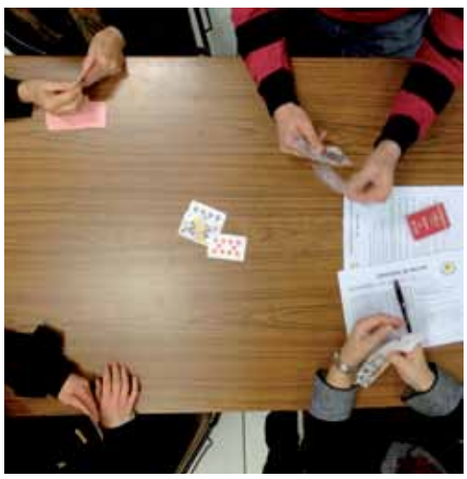

au cross des papillottes, à la fête des deux Sous, la fête de l'école et pour une vente de nougats.
Le souhait de l'équipe serait une mobilisation plus large des parents lors de ces manifestations et de leurs préparations et lors des quelques sollicitations (confection de gâteaux, crèpes…).
Le sou remercie les commerçants et exposants pour leur participation.

LE SOU DES ÉCOLES PICASSO-FLORÉAL EN CHIFFRE

- 304 ÉLÈVES
- 200 FAMILLES
- 12 CLASSES
- PLUS DE 5000 EUROS DE DOTATIONS POUR LES ÉCOLES
- 6 MEMBRES DU BUREAU
- UNE DOUZAINE DE PARENTS ACTIFS

UCOL DU PAYS ROUSSILLONNAIS

mieux vivre ensemble à l'école

L'année 2013 s'achève. Les bilans sont positifs pour le centre Charles Marchisio du Chambon sur Lignon. La préparation de la saison 2014 se met en place pour les classes de découvertes, les colonies d'été et les accueils de groupes d'adultes (les premières réservations sont déjà en cours)
Pour ce début d'année 2014, l'UCOL proposera une Conférence-débat sur le thème :

«MIEUX VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE»
À SALAISE SUR SANNE,
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
LE LUNDI 3 FÉVRIER À 17H30

Des informations complémentaires seront données ultérieurement. Par avance, tous les bénévoles de l'UCOL vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année

SOM'HOM

concert caritatif

CONCERT DE CHŒURS D'HOMMES
SAMEDI 18 JANVIER 2014 À 16H
PRIEURÉ DE SALAISE
ENTRÉE 10 €

Organisé au profit du Secours Populaire Français avec Le chœur d'hommes « Nouvelles légendes » de St Clair du Rhône dirigé par Louis Roche. Le chœur d'hommes « SOM'HOM » d'Annecy dirigé par Pierre Laroche. Ils chantent en chœur de la variété française.

NELSON MANDELA

le combat contre l'Apartheid

« J'AI COMBATTU LA DOMINATION BLANCHE, J'AI COMBATTU LA DOMINATION NOIRE. J'AI CHÉRI L'IDÉE D'UNE SOCIÉTÉ LIBRE ET DÉMOCRATIQUE DANS LAQUELLE TOUS VIVRAIENT EN HARMONIE ET AVEC DES CHANCES ÉGALES. C'EST UN IDÉAL POUR LEQUEL J'ESPÈRE VIVRE ET ATTEINDRE. MAIS S'IL EN ÉTAIT BESOIN, C'EST UN IDÉAL POUR LEQUEL JE SUIS PRÊT À MOURIR. »

Voilà ce que déclarait Nelson Mandela en avril 1964, déjà emprisonné (il a été arrêté le 5 août 1962), devant ses juges qui le condamneront à la perpétuité.

Le 11 février 1990, le leader du Congrès National Africain (ANC), symbole de la lutte contre le pouvoir ségrégationniste blanc, sortait enfin libre du bagne de Robben Island.

Une libération fêtée dans le monde entier par tous ceux qui s'étaient mobilisés depuis des années parce que ce fut la première grande victoire contre ce régime honni, soutenu presque jusqu'au bout par les « démocraties occidentales ».

En 1993, il reçoit le prix Nobel de la paix, avec le président blanc Frederik De Klerk, consécration de son combat et de celui des millions de personnes qui ont manifesté pendant des années alors que les gouvernements d'Europe de l'Ouest et des États-Unis soutenaient le régime d'apartheid.

Lorsque Nelson Mandela vote pour la première fois de sa vie, il a 75 ans. C'est en avril 1994. Élu président, il se met tout entier au service de cette cause : bâtir une nouvelle nation, une nation débarrassée de l'apartheid où le mot « race » n'a plus aucune signification. En ce sens, la création de la Commission Vérité et Réconciliation (TRC) a permis d'ouvrir un chemin original, « entre amnistie et amnésie », parce que, comme le répétait Mandela, « nous pouvons pardonner mais nous ne pouvons pas oublier ».

Nelson Mandela est mort jeudi 5 décembre 2013, nous lui rendons hommage.

Hé, l'informaticien, **si** tu me donnais une astuce ?

L'HIVER ARRIVE AVEC SES VIRUS… LES LOGICIELS MALVEILLANTS, ENGLOBENT AUJOURD'HUI TOUS LES VIRUS, VERS, CHEVAUX DE TROIE ET AUTRES MENACES.

Le cheval de Troie, programme exécutant des actions à votre insu depuis votre ordinateur, est aujourd'hui la menace la plus répandue car la plus lucrative pour les pirates. Le risque peut aller bien plus loin que de détruire vos documents.

Quel que soit l'antivirus choisi, la seule protection complètement efficace, est un surf intelligent sur internet :

- faire les mises à jour de Windows,
- faire les mises à jour de vos navigateurs web (internet explorer, firefox…) et les sécuriser.
- faire les mises à jour des logiciels java, flash player, adobe reader et quicktime.
- ne pas surfer sur des sites de téléchargement illégaux et ne pas utiliser les logiciels de P2P, ne pas télécharger de cracks
- protéger vos disques amovibles (clés usb…)
- mettre à jour vos antivirus régulièrement
- faire des sauvegardes régulières de vos documents importants.

Quels que soient les antivirus, ils laissent tous passer des infections, aucun n'est infaillible. Ils sont d'ailleurs quasiment incomparables entre eux en terme d'efficacité réelle. Si vous respectez les conditions listées ci-dessus, vous minimiserez les risques d'infection.

Afin de compléter votre panoplie d'outils de désinfections je conseille aux utilisateurs Microsoft les outils tels que Malwarebytes Anti-Malware, Rogue Killer, Microsoft Security Essentials ou ComboFix… Ces outils peuvent être d'une grande aide dans certaines circonstances.

J'espère qu'avec ces conseils votre ordinateur n'attrappera pas de virus.

CENTRE SOCIAL COMMISSION VIE SOCIALE

La Commission Vie Sociale du réseau des acteurs de l'insertion du Pays Roussillonnais, composée d'élus, de professionnels, de bénévoles et d'habitants a pour objectif de trouver des solutions visant à rompre l'isolement des habitants de notre territoire.
Actuellement, les membres de la commission travaillentv sur la réalisation d'un annuaire des associations situées sur la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais (CCPR).
Ainsi, d'ici le premier trimestre 2014 cet annuaire sera disponible et consultable dans chaque mairie.

CONTACT
Émilie Rappillard
Centre Social du Roussillonnais
16 avenue jean Jaurès
38 150 ROUSSILLON
04 74 29 00 60
secteuradulte-cspr@laposte.net

ESPOIR OPÉRATION BRIOCHES

L'opération « Brioches » de l'Association « Espoir » (Association de lutte contre le cancer) s'est déroulée avec succès sur la commune de Salaise sur Sanne le 19 octobre , succès grâce à l'active participation de près de 80 bénévoles et à l'aide apportée par le CCAS et son personnel pour l'organisation. 620 brioches ont été distribuées. La collecte a produit la somme de 4 445,64 € net qui sera affectée au service des soins palliatifs de l'Hôpital Lucien Hussel de Vienne et à la recherche.

RHODIA MUSIQUE

poly'songs, la nouvelle section

LES CHŒURS ET ORCHESTRE DU RHODIA-CLUB INNOVENT APRÈS LES GRANDS SPECTACLES DE L'ODPR, EN RECRÉANT UNE FORMATION MUSICALE COMME IL Y A PLUS DE 50 ANS. CETTE NOUVELLE ACTIVITÉ DANS LES MÊMES LOCAUX DE LA 4ÈME AVENUE DES CITÉS (BÂTIMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE), ACCUEILLERA TOUTES LES PERSONNES QUI ONT LE DÉSIR DE FAIRE DU CHANT ET DE LA MUSIQUE AVEC POLY'SONGS.

CONTACT
06 83 60 77 39
06 83 44 07 54
04 74 86 37 09
rhodia-musique-odpr.fr
www.rhodia-musique-odpr.fr

INSCRIPTIONS :
Tous les vendredis à 17h30
Salle de Musique 4ème avenue,
Les Cités - 38150 Roussillon
(Batiment de la bibliothèque)

POUR L'ATELIER VOCAL
À VERANNE inscriptions par
téléphone au 06 83 60 77 39

Cette nouvelle section propose des cours de chant et d'instruments individuel et collectifs autour d'un thème commun fédérateur : les musiques actuelles
Le but est de permettre aux participants, tous amateurs, de se faire plaisir, qu'ils soient musiciens ou chanteurs, sur des arrangements de musiques actuelles.
Chaque adhérent peut choisir librement de prendre un ou plusieurs cours en fonction des places disponibles, en individuel ou collectif.
Si la personne choisit un cours individuel, elle doit automatiquement prendre un cours collectif. L'inverse n'est pas obligatoire.
Les cours de chant et de piano individuels seront organisés en fonction du niveau, des besoins et des envies de l'élève.
Aucun examen ne sanctionne la fin de quoi que ce soit. Il s'agit bien d'apprentissage et de plaisir à maîtriser le chant ou l'instrument. De ce fait, Poly Songs a pour objectif un enseignement musical populaire, non élitiste.
Les cours collectifs de chant et d'instruments (ou autrement appelés Ateliers) travailleront sur les mêmes projets, afin de faire toucher du doigt aux adhérents un travail de groupe diversifié ; mais également dans le but de montrer au public le travail accompli pendant les mois de répétitions.
En aucune manière Poly Songs n'a la prétention de se substituer au conservatoire de la CCPR, ni aux autres structures, associations locales. Elle propose une structure adéquate et la présence d'intervenants permettant à des musiciens et chanteurs en herbe d'exercer leur loisir / plaisir au sein d'un groupe convivial et festif organisé.

CENTRE SOCIAL

16 bis

«Vous voulez rencontrer du monde, discuter autour d'un café, faire des projets… Rendez-vous au 16 Bis !

Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges pour adultes situé au Centre Social de Roussillon, 16 avenue Jean Jaurès.

Nous serons heureux de vous recevoir tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ainsi que les vendredis de 14 h à 17 h. Un transport est prévu pour les personnes dépourvues de moyen de locomotion.

Pour plus d'informations,
veuillez vous adresser :
• soit au secrétariat de mairie
• soit au Centre Social du Roussillonnais
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 au 04 74 29 00 60

Par ailleurs, si vous êtes intéressé(e) pour accueillir de façon régulière et bénévole les adhérents du 16 Bis, nous vous invitons à nous contacter.

LE SERVICE JEUNESSE DE SALAISE SUR SANNE PRESENTE

LE ROCK A SALAISE 2014

VENDREDI 07 FEVRIER

FOYER LAURENT BOUVIER 20H30

THE DAZZLERS

GARAGE PSYCHOBILLY

Mr DAY

SWINGING LONDON 60's

THE CAVEMEN FIVE

60's PUNK GARAGE

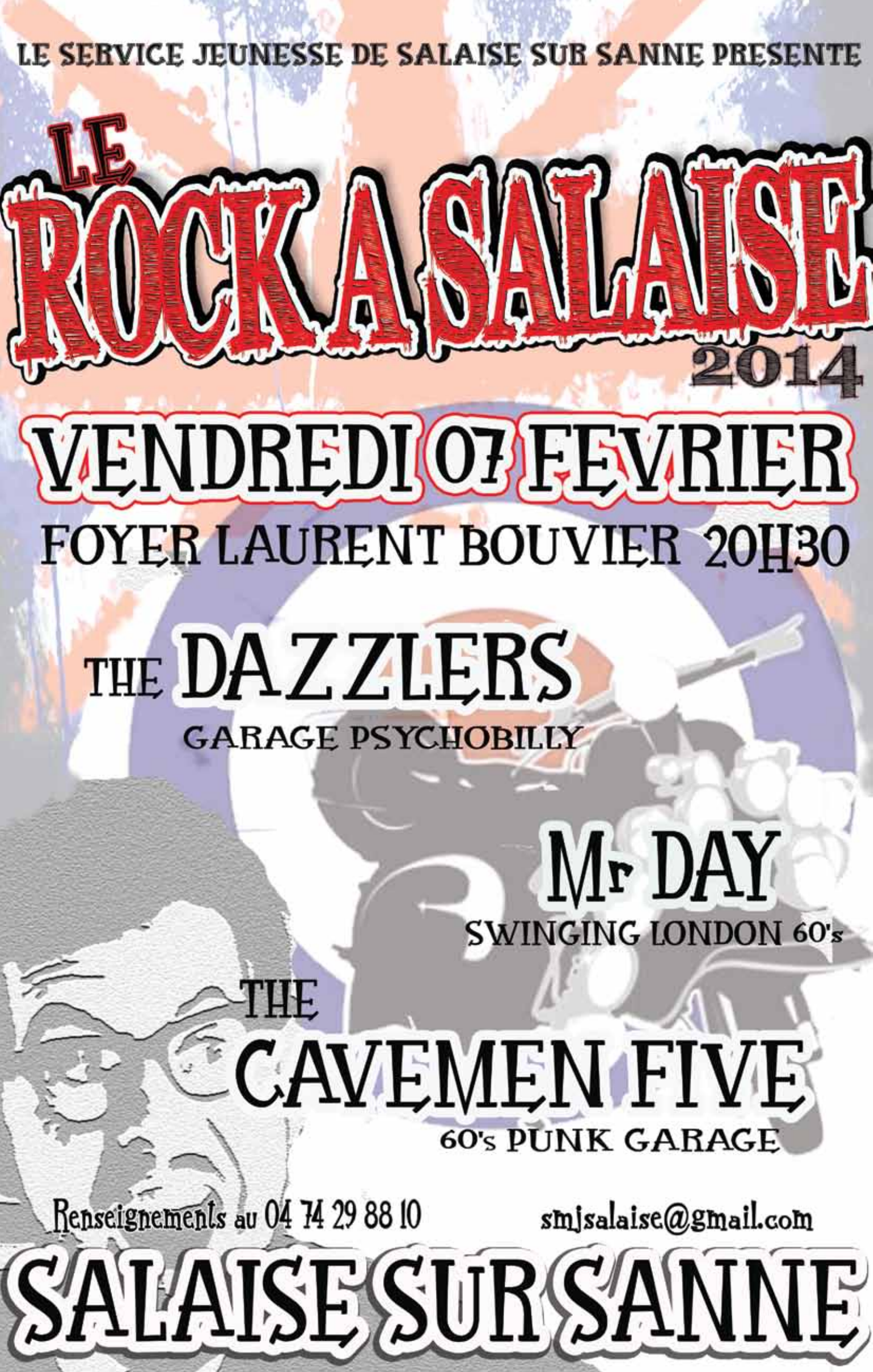

Renseignements au 04 74 29 88 10

smjsalaise@gmail.com

SALAISE SUR SANNE